HAL
open science

La bibliothèque municipale d'Arras : la prescription en section jeunesse

Martine Dacquin

To cite this version:

Martine Dacquin. La bibliothèque municipale d'Arras : la prescription en section jeunesse. Sciences de l'information et de la communication. 1996. dumas-01619881

HAL Id: dumas-01619881

https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01619881v1

Submitted on 18 Nov 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Martine DACQUIN
Maîtrise S. I. D.
U. F. R. I. D. I. S. T.
Université LILLE III

RAPPORT DE STAGE

LA BIBLIOTHEQUE MUNICIPALE D'ARRAS :

LA PRESCRIPTION EN SECTION JEUNESSE

1996

sous la direction de Monsieur Loock.

B.U.C. LILLE 3
D 021 570312 8

REMERCIEMENTS

Je remercie Madame Canesson, Conservatrice de la bibliothèque municipale de la ville d'Arras, de m'avoir accueillie durant ces deux mois.

Je remercie également toutes les personnes avec qui j'ai travaillé à la bibliothèque des jeunes : Hélène, Laurence, Marylène, Pascale et Patricia.

INTRODUCTION

La bibliothèque municipale d'Arras se compose de quatre entités : une bibliothèque centrale, le Palais Saint-Vaast (lieu du stage) et trois annexes de quartiers (Verlaine, Hauts-Blancs-Monts et Ronville) pour une ville qui compte environ 39.000 habitants.

Il s'agissait de mon premier stage dans une entreprise culturelle de ce type. Je l'ai effectué plus précisément à la bibliothèque des jeunes, durant deux mois : du 1er juillet au 31 août 1996. Outre la découverte du lieu, mon observation devait porter sur la prescription en section jeunesse. Je n'avais aucune connaissance, sinon en tant qu'usager d'une bibliothèque. De plus, je n'avais jamais fréquenté celle de la ville d'Arras. J'ai donc mené mon observation avec un regard extérieur et de non-professionnel.

Pour replacer la section jeunesse dans son contexte immédiat, je présenterai dans une première partie le profil de la bibliothèque dans laquelle elle s'inscrit. Dans une deuxième partie, je traiterai la question de la prescription en section jeunesse au Palais Saint-Vaast.

PREMIERE PARTIE :

PRESENTATION DE LA BIBLIOTHEQUE CENTRALE DE LA VILLE D'ARRAS

1 -Situation et contexte :

La bibliothèque centrale occupe une aile des vastes bâtiments de l'ancienne abbaye bénédictine Saint-Vaast, fondée au VIIe siècle. Les bâtiments actuels, répertoriés à l'inventaire des monuments historiques, datent du début du XXe siècle. Ils ont été reconstruits dans le style architectural du XVIIIe siècle, époque de la deuxième édification. Il constitue le centre historique d'Arras, puisque la ville s'est construite autour de l'abbaye. Il est également un centre culturel : outre la médiathèque, il abrite le musée des beaux-arts. Tous deux sont situés à proximité immédiate : l'accès à l'une et à l'autre se fait par le même porche ; le Palais Saint-Vaast délimite, dans cette partie, une cour.

Dans un espace géographique plus large, le Palais Saint-Vaast se situe en centre ville, au coeur d'un site touristique et légèrement à l'écart du centre commercial, à proximité de la cathédrale, ancienne abbatiale, de l'hôtel de ville, des places et du théâtre.

2 - L'offre culturelle :

L'offre culturelle proposée à l'usager du Palais Saint-Vaast est celle d'une médiathèque, appellation reprise par la signalétique extérieure. En effet, le fonds comprend livres, périodiques (263 titres), disques compacts, C.D. ROM et cassettes vidéo (le total des supports informatisés, à l'exception des revues, s'élèvait en 1995 à environ 129.000). Sa répartition entre les sections adulte et jeunesse est évidemment fonction de l'âge : on y trouve livres et revues. Pour la vidéothèque, le classement se fait par support. Celui-ci se double d'un classement thématique, autour de la musique, pour la discothèque : elle met à la disposition du public des disques compacts, des livres et des périodiques.

Le Palais Saint-Vaast est également un lieu d'études et de recherches avec le fonds local et le fonds ancien. Le premier rassemble ouvrages, revues grand public et de recherche se rapportant à la région Nord-Pas-de-Calais, le second archives et manuscrits. L'essentiel, des ouvrages qu'ils rassemblent, est en consultation sur place.

Il est possible d'emprunter livres, revues et disques compacts. En revanche, les cassettes vidéo sont uniquement consultables sur place. Il en était de même cet été pour les C.D. ROM dans le cadre d'un "atelier multimédia", deux après-midi par semaine : le mercredi et le samedi. Le prêt de ces deux supports pose problème : la législation relative aux droits d'auteur n'étant pas clairement définie. L'informatisation du fonds a été totalement achevé en novembre 1988. La bibliothèque dispose du logiciel OPSYS.

3 - L'espace intérieur :

L'aménagement intérieur de la médiathèque a été profondément remanié entre 1989 et 1991. Jusqu'en 1991, elle n'occupait qu'une partie des locaux actuels. Les espaces ouverts au public se situaient aux premier et deuxième étages, où se trouvaient, respectivement, la bibliothèque (sections jeunesse et adulte), la discothèque, le fonds ancien et le fonds local. Les usagers de la section jeunesse avaient directement accès au fonds. En revanche, une grande partie des ouvrages de la section adulte étaient en réserve.

Depuis 1991, la médiathèque occupe également le rez-de-chaussée. Qui plus est, les travaux ont permis un décloisonnement de l'espace intérieur et une meilleure communication entre les différentes sections, grâce à la construction d'un escalier central. Celui-ci renforce l'aspect monumental du bâtiment : plafonds hauts et alignement de très grandes fenêtres. Les traces de la configuration antérieure de l'espace restent présentes, dans la mesure où le décloisonnement a imposé la construction de piliers en béton. Toutes les constructions nouvelles ont été réalisées dans ce matériau, utilisé comme élément décoratif par l'architecte, qui a choisi de le laisser en l'état.

4 - Configuration des lieux :

Le hall est à la fois un lieu d'accueil avec le bureau des renseignements, situé dans le fonds de la pièce (ce service est assuré en période d'affluence) et le lieu de passage obligé pour l'entrée et la sortie de la bibliothèque. Un système de barrières canalise entrées et sorties, ce pour faciliter l'enregistrement des emprunts. En effet, cette opération est centralisée à cet endroit alors que le retour des documents se fait dans leur section d'origine. Il y a deux "postes de sorties" qui fonctionnent simultanément, si nécessaire. (Il est à noter qu'il existe une autre entrée pour les personnes handicapées). C'est également par le hall que l'on accède à la "salle polyvalente". Celle-ci peut accueillir soixante-dix personnes et est équipée d'un matériel vidéo. Expositions et manifestations se déroulant dans la bibliothèque y sont annoncées par des affiches conçues par une employée de la bibliothèque, exclusivement pour celle-ci.

On retrouve ce souci d'information du public de la bibliothèque avec une signalétique soignée, à la fois dans les espaces de transition entre les sections et au sein de celles-ci, notamment pour le classement des documentaires : mots-vedettes sont accompagnés de leur cote dans la classification Dewey.

La section jeunesse occupe le rez-de-chaussée de la bibliothèque. Elle dispose de deux pièces (cf. plan p. 10).

Dans la première, la plus vaste, on distingue cinq espaces : une mezzanine où ont lieu les lectures et certaines animations, un "atelier", sous cette dernière pour les travaux manuels, qui sert habituellement de salle de travail, une zone où l'on trouve la quasi-totalité du fonds, un "coin B.D." et "coin vidéo" avec un écran et quelques fauteuils.

La seconde est la "salle de travail" proprement dite. Elle est située dans le prolongement de la pièce principale. Les ouvrages classés en "usuels" y sont rassemblés, c'est-à-dire les livres qui ne sortent pas : encyclopédies, dictionnaires généraux et spécialisés, quelques documentaires : le rayon histoire-géographie étant le plus fourni. Elle peut accueillir une trentaine de personnes environ.

La section adulte est située au premier étage du bâtiment. Elle dispose d'un local plus vaste que la section jeunesse, mais relativement fragmenté : l'escalier central le sépare en deux zones dont l'une est constituée de quatre pièces en enfilade. Comme dans la section jeunesse, on retrouve, accentuée par la composition architecturale du lieu, une division de l'espace en fonction du type de documents et/ou d'activités : bandes-dessinées, travail scolaire et/ou universitaire, romans et documentaires, périodiques, vidéo (trois écrans). A la différence de la bibliothèque des jeunes, "salle de travail scolaire" et salle des usuels ("salle de lecture") sont distinctes.

L'implantation de l'université d'Artois, à Arras, à la fin des années quatre-vingts , a eu des répercussions à deux niveaux : d'une part, le public de la section adulte s'est élargi, d'autre part, il a fallu répondre à une demande spécialisée.

Dans un premier temps, la politique d'acquisition s'est en partie recentrée autour de celle-ci. Actuellement, elle tend, dans une certaine mesure, à s'en écarter. Selon Madame Canesson, conservatrice, une bibliothèque municipale doit être ouverte à un public le plus large possible. Le fonds doit donc tendre à l'encyclopédisme. Sans exclure le public étudiant, la bibliothèque municipale doit se distinguer sensiblement de la bibliothèque universitaire, en cours de constitution. Elle souhaite limiter l'acquisition d'ouvrages de niveau universitaire, au premier cycle. En revanche, elle estime que la bibliothèque doit mettre à la disposition des étudiants-chercheurs les ouvrages rares, voire rarissimes, qu'elle possède. Il faut, selon elle, tenir compte, dans la politique d'acquisition, de publics, tels les élèves des lycées professionnels, longtemps négligés.

La classification Dewey est adoptée pour les documentaires, y compris pour le fonds parascolaire, à l'exception des ouvrages de la collection "Que sais-je ?" pour laquelle on a une présentation par collection, qui rappelle celle des libraires. Ceci, sans doute, pour une raison pratique. Néanmoins, ce rayon, qui lui est réservé, illustre la place des étudiants au sein du public de la bibliothèque.

La discothèque occupe une partie du deuxième étage. Elle met à la disposition du public un fonds audio, exclusivement composé de disques compacts rangés selon la classification dite de Massy. Il est possible de les emprunter et/ou de les écouter sur place. Un rayon "les petites oreilles aussi" rassemble les disques pour enfants. Une discographie a été élaborée pour ces derniers et distribuée aux usagers.

Comme dans les deux autres sections, un "coin vidéo" a été aménagé.

Seule, l'annexe Ronville a un fonds audio, exclusivement composé de cassettes.

La recherche documentaire se fait sur écran ou sur des catalogues thématiques.

Toutes sections confondues, la médiathèque met à la disposition des usagers cinq écrans (dont un en section jeunesse et un en discothèque). En effet, la vidéothèque n'est pas, en tant que tel, un lieu ouvert au public. Son fonds (plus de 1.100 titres) est uniquement consultable sur place. La recherche documentaire se fait sur écran minitel ; à noter que les documents vidéo sont assimilés aux documents imprimés pour disposer d'un champ résumé et permettre une recherche par sujet. Incohérence, qui s'explique par les limites du logiciel. Un catalogue thématique avec résumés est disponible en section adulte et discothèque. En section jeunesse, sont diffusés exclusivement des films pour jeune public..

La diffusion des vidéos est centralisée depuis la vidéothèque. La vidéothécaire accueille des groupes, sur rendez-vous. Pour cela, elle dispose d'un auditorium (25 places) et de la salle polyvalente.

5 - Les conditions d'inscription et de prêt des documents :

L'inscription à la bibliothèque est gratuite pour les Arrageois. En revanche, ils doivent acquitter un droit annuel pour la discothèque, qui s'élève pour l'année 1996, à quatre-vingts francs.

Pour les autres, l'inscription à la bibliothèque est payante. En 1996, elle est de : cinquante-cinq francs pour un enfant et cent dix francs pour un adulte. Elle est de deux cents francs, quel que soit l'âge, pour la discothèque. Un enfant (jusqu'à quatorze ans), qui souhaite s'inscrire dans les deux sections, doit donc payer la somme de deux cent cinquante-cinq francs et un adulte, trois cent dix francs. Néanmoins, les élèves et étudiants inscrits dans un établissement de la ville sont considérés comme arrageois, uniquement pour l'inscription à la bibliothèque.

Il n'existe pas de tarif préférentiel pour les personnes sans emploi.

L'inscription à la bibliothèque permet d'emprunter quatre livres et trois revues pour une durée de vingt-huit jours dans une bibliothèque et huit livres et six revues sur l'ensemble du réseau des bibliothèques (Palais Saint-Vaast, Verlaine, Hauts-Blancs-Monts, Ronville).

L'inscription à la discothèque offre la possibilité d'emprunter trois disques compacts ainsi que trois cassettes audio pendant quinze jours.

Il est possible de prolonger une fois le délai pour le ou les documents empruntés, s'ils n'ont pas été réservés. En effet, toute personne inscrite a la possibilité de faire trois réservations maximum en bibliothèque et une en discothèque.

La bibliothèque municipale étant organisée en réseau, l'usager peut consulter l'ensemble du fichier informatique et localiser chaque exemplaire. Qui plus est, il peut, dans un délai relativement court (en général de deux jours maximum), avoir à sa disposition un document qui ne se trouve pas dans le fonds de la bibliothèque qu'il fréquente ou qui a été emprunté. Ce système n'existe pas pour le fonds de la discothèque.

Le bibliothèque centrale met à la disposition du public, quel que soit son âge, un fonds divers. La répartition des différentes sections sur trois étages crée une relative indépendance entre celles-ci. Le Palais Saint-Vaast, c'est l'appellation communément utilisée par les employées pour désigner la bibliothèque centrale, par opposition aux annexes, et un centre culturel, lieu de conservation au sein d'un édifice appartenant au patrimoine de la ville.

DEUXIEME PARTIE :

LA PRESCRIPTION EN SECTION JEUNESSE

La bibliothèque des jeunes accueille les enfants jusqu'à l'âge de 14 ans (fin 4ème). Elle est ouverte tous les jours, sauf les lundi, mardi matin et vendredi matin. Laurence Campos, responsable de la section, et Hélène Dhainaut en assurent l'animation.

1 - Prescription directe et prescription indirecte :

L'enfant qui vient à la bibliothèque effectue une démarche volontaire, certes, l'influence des parents n'est pas négligeable et est prise en compte par les bibliothécaires. Cependant, elles essayent, dans une certaine mesure, d'en faire abstraction. Ainsi, lorsque l'adulte, en présence de l'enfant, demande un conseil de lecture, elles s'efforcent de s'adresser à ce dernier. Il est exclu de reproduire une relation enseignant-élève, en d'autres termes, il n'y a prescription directe que si l'enfant est demandeur de conseils ou si une relation de confiance entre la bibliothécaire et celui-ci est établie.

La prescription est donc, dans une large mesure, indirecte (politique d'acquisition, présentation du fonds...). Ceci, je suppose, n'est pas propre au Palais Saint-Vaast. Néanmoins, j'ai pu constater deux phénomènes qui m'ont été confirmés par les personnes travaillant à la bibliothèque des jeunes. D'une part, les adultes y sont relativement présents et donc ont éventuellement un rôle de prescripteur : j'ai vu régulièrement les parents de jeunes enfants leur lire sur place des albums. D'autre part, dans bien des cas, la bibliothèque est un lieu de passage où l'on vient s'approvisionner en livres. Peut-être parce que la bibliothèque se situe en centre-ville où différentes structures offrent des activités aux enfants et également parce que certains fréquentent la section jeunesse pendant que leurs parents se trouvent dans les autres sections. Durant le stage, j'étais présente au bureau de la bibliothèque des jeunes, quasiment en permanence le second mois. J'ai remarqué peu d'enfants qui passaient régulièrement de longs moments à la bibliothèque. Il faut rappeler ici qu'il s'est déroulé en période estivale, où certaines journées étaient extrêmement calmes quant au nombre d'usagers présents. Le constat serait peut-être sensiblement différent pendant l'année scolaire car le taux de fréquentation est, d'après les personnes employées, donc observant le lieu toute l'année, beaucoup plus

élevé. En effet, j'y suis retournée une journée après la rentrée scolaire, certes un samedi, le contraste était saisissant.

Il est difficile d'établir une véritable relation avec un enfant-lecteur, c'est-à-dire sans que celui-ci ressente le poids d'une autorité. Il faut une raison valable ou une circonstance qui l'impose. Ainsi, pour la diffusion d'une vidéo, l'enfant doit en faire la demande au bureau où, s'il est en âge de le consulter et s'il n'a pas d'idée précise du film qu'il veut regarder, la bibliothécaire lui remet le document où est répertorié chaque film avec un résumé. Mais, en général, quel que soit l'âge de l'enfant, une discussion s'engage. La bibliothécaire connaît en partie le fonds et se base sur le travail de la vidéothécaire pour faire des propositions, en général acceptées par l'enfant. Néanmoins, il y a beaucoup de demandes pour trois dessins animés : deux Lucky Luke (*La balade des Daltons ; Daisy Town*) et un Astérix (*Astérix et Cléopâtre*). Ce sont les seuls films du fonds que l'on peut qualifier de "grand public". Dans ces cas, si les enfants les connaissent déjà, il arrive qu'Hélène Dhainaut, leur fasse d'autres propositions. Elle estime qu'il est dommage de ne pas faire découvrir aux enfants des choses qu'ils ne verront sans doute pas en-dehors de la bibliothèque. C'est aussi par confiance et respect pour le travail de sa collègue viédothécaire. Quel que soit le film conseillé et/ou regardé par l'enfant, celui-ci rend le casque audio au bureau. Ainsi, la bibliothécaire a l'opportunité de connaître sa réaction. Cela est, je pense, plus difficile pour les livres car le prêt est centralisé dans le hall (cf. Première partie, paragraphe 4) et que, pour les retours (qui se font dans la section) ,la plupart du temps, les enfants ne font que déposer les documents, sans s'attarder au bureau.

En tout état de cause, il y a, de la part des bibliothécaires, un sentiment de grande responsabilité vis-à-vis de l'enfant-lecteur. Il y a une crainte de décevoir l'enfant, qu'il n'ait pas formulé de demande précise ou a fortiori qu'il ait donné une piste (goût pour un genre, un thème...). Il y a l'appréhension de lui donner le livre qui, s'il n'enlève pas son goût pour la lecture, ne le consolide pas ou ne l'encourage pas à fréquenter la bibliothèque.

2 - <u>Aménagement de l'espace et prescription</u> :

Dans la bibliothèque (par opposition à la "salle de travail"), les livres sont placés dans des bacs (albums, bandes-dessinées) ou présentés sur des rayons (romans, documentaires).

Les albums sont regroupés dans la première moitié de la salle. Ceux qui sont destinés aux plus jeunes portent une gommette en forme d'étoile. Ils sont classés par format, par âge (les livres cartonnés sont rassemblés au même endroit) et également par genre : un bac est réservé aux documentaires pour les plus petits. Le reste du fonds "albums" est classé par format.

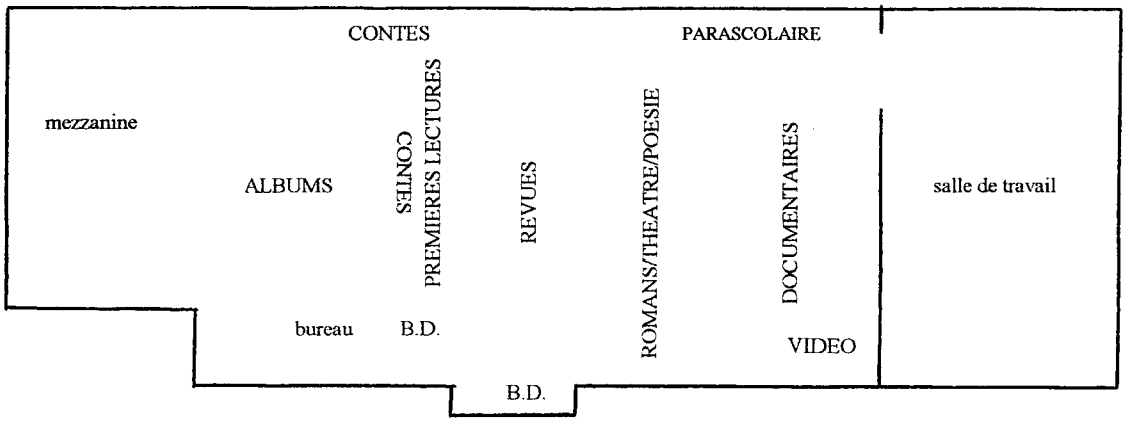

PLAN DE LA BIBLIOTHEQUE DES JEUNES DU PALAIS SAINT-VAAST

L'espace "premières lectures" constitue une transition, dans la mesure où l'enfant a, à sa disposition, livres et albums. Les premiers sont, soit rangés dans des bacs et plus ou moins classés par collections, soit placés sur un rayonnage et classés par ordre alphabétique. Le même type de classement a été adopté pour le fonds "contes".

Romans et documentaires (à l'exception des ouvrages de travaux manuels) sont placés sur des rayons, dont la disposition est identique à celle de la section adulte : les premiers par genre (poésie, science-fiction, théâtre, romans, romans policiers) et par ordre alphabétique ; les seconds selon la cote de la classification Dewey attribuée. La signalétique est plus présente dans cette partie de la section jeunesse.

Les périodiques, quel que soit le public visé, se trouvent sur un présentoir, avec néanmoins un classement par âge. Il crée une séparation entre les deux moitiés de la bibliothèque.

Seule la partie de la section jeunesse où se trouvent les bandes-dessinées apparaît véritablement comme un espace de détente : quelques fauteuils bas, situés derrière le bac où elles sont présentées, offrent au lecteur confort et un certain isolement : cette zone est légèrement en retrait par rapport au reste de la pièce et notament au bureau. J'ai ressenti cet aménagement de l'espace comme la mise en avant, consciente ou inconsciente, de la bande-dessinée comme étant essentiellement une lecture-détente, de même, dans une certaine mesure, pour les revues.

Ceci m'est apparu moins sensible pour le "coin vidéo", ce parce qu'il est situé à proximité de l'entrée de la salle de travail et des écrans minitels, également à cause d'un mobilier différent. Néanmoins, l'enfant, regardant une vidéo, porte un casque audio ; éventuellement, captivé par l'image, il a la possibilité de se retirer.

Dans le reste de la bibliothèque des jeunes, mis à part quelques fauteuils, surtout situés près du présentoir des périodiques, les lecteurs ont à leur disposition tables et chaises.

La salle de travail, peut-être en raison du caractère officiel de sa fonction (cf. la signalétique), bien qu'il s'agisse à proprement parler d'une pièce relativement petite et éloignée du bureau, doit probablement être associée, dans l'esprit des usagers, au travail scolaire. En effet, durant les deux mois de stage (juillet-août), j'y ai vu très peu d'enfants. Il en est de même pour "l'atelier", dans la salle principale, utilisé par ceux-ci, uniquement en période scolaire, en raison de l'affluence. Dans ces deux espaces, on ne se situe pas dans la bibliothèque, au sens propre du terme : il n'y a aucun livre dans "l'atelier", et relativement peu dans la salle de travail. Qui plus est, dans cette dernière, la disposition des rayons, placés contre les murs, crée un vide relatif. Elle est également un lieu de passage vers la partie de la bibliothèque non ouverte au public. J'y vois autant de raisons supplémentaires qui expliquent un désintérêt pour ceux-ci durant l'été.

L'espace de la bibliothèque des jeunes apparaît structuré. Je vois un lien direct entre l'aménagement de l'espace, le type d'activité proposée et la

valeur attribuée à chacune d'elle par les personnes qui ont conçu celui-ci. J'y distingue une lecture-loisir, mais néanmoins sérieuse (albums, romans, documentaires), une lecture-détente (bandes-dessinées, revues) et une lecture imposée, liée directement au travail scolaire. Je pense que l'on peut assimiler la vidéo à la première catégorie.

3 - La politique d'acquisition :

Laurence Campos, responsable de la section jeunesse du Palais Saint-Vaast, est chargée de faire les commandes pour celui-ci ainsi que pour les annexes. Pour cela, elle travaille à partir de revues professionnelles[1] .

Pour faire une observation plus fine de la politique d'acquisition de la section jeunesse du Palais Saint-Vaast, elle m'a proposé de travailler sur deux revues : *Nous voulons lire* ! et *La revue des livres pour enfants*[2] . Certes, mon regard restait toujours extérieur, mais cela m'a permis d'avoir une base pour mon analyse. Il s'agissait de faire un choix à partir de critiques d'ouvrages présentés dans ces périodiques, puis de le confronter au sien. Ce qui a été fait pour la première revue. En revanche, pour la seconde, ainsi que pour les ouvrages qu'elle-même avait retenus dans d'autres périodiques, par manque de temps, nous nous sommes intéressées uniquement aux titres que l'on retrouvait dans au moins deux d'entre-eux. Au préalable, elle m'avait dressé la liste des critères de sélection qu'elle-même observe (cf. Annexe 1). Je précise, qu'il ne s'agissait en aucun cas, pour moi, de faire une commande.

Le travail de sélection est fait à partir des pages "Nouveautés" ainsi que de la rubrique "Prix littéraires" des périodiques. Néanmoins, pour les albums, un certain nombre d'achats se font avant la parution des critiques dans les revues professionnelles. En effet, en raison du décalage existant entre la date de commercialisation du livre et celle-ci, il est possible de le consulter directement chez le libraire. Ce n'est pas le cas pour les romans et documentaires, qui demandent un travail de lecture plus long. Néanmoins, pour les premiers, il existe des auteurs de référence, en qui, selon Laurence

---

[1] - *Nous voulons lire !*.
- *La revue des livres pour enfants.*
- *Griffon.*
- *Lire au collège.*
- *Lire au lycée professionnel.*
- *Lecture jeune.*
- *Lire pour comprendre* (pour les documentaires).

[2] - *Nous voulons lire*, été 1996, n° 115.
- *La revue des livres pour enfants*, juin 1996, n° 170.

Campos, "on peut avoir confiance"[3], dont certains, tels Thierry Lenain ou Azouz Begag, abordent des thèmes difficiles, pour lesquels les bibliothécaires sont vigilantes. Les ouvrages (albums, romans, documentaires) qui ont été particulièrement appréciés des critiques (présentés dans la rubrique "Chapeau" pour *La revue des livres pour enfants* et "Nous avons remarqué" pour *Nous voulons lire* !) sont, en régle générale, achetés.

En ce qui concerne les albums, il y a, pour des raisons de conservation du fonds, une réticence à acheter des livres animés pour les plus petits. De fait, le livre présenté à l'enfant dans sa dimension ludique est quelque peu délaissé. Néanmoins, on retrouve celle-ci dans des livres utilisant des pages intercalaires en rhodoïd, qui permettent des phénomènes de surimpression, très appréciés des jeunes enfants[4] ; de même pour les livres où ils doivent découvrir des objets cachés dans l'illustration . Par ailleurs, si nombre de livres abordent les événements de la vie sociale et familiale dont les parents sont très demandeurs, Laurence Campos est attentive à faire une place aux albums où auteur et illustrateur laissent libre cours à leur imaginaire. Enfin, j'ai remarqué qu'il y a une tendance à la constitution de séries, lorsqu'un titre de celle-ci, déjà dans le fonds, a été apprécié par les lecteurs et/ou les bibliothécaires. Ce sont, soit des albums où, au fil des titres, on retrouve les mêmes personnages, soit plusieurs titres traitant d'un même thème, telle, par exemple, "la couleur".

Outre le titre, une grande attention est prêtée à la collection dans laquelle il est publié. Il me semble que, d'une certaine manière, c'est cette dernière qui constitue le premier critère de sélection. Ainsi, chez Albin Michel pour la collection Carnets de Sagesse, dans *La revue des livres pour enfants*, on lit : "Saluons une fois encore la qualité de cette collection qui allie intérêt des thèmes retenus, beauté de l'iconographie et élégance de la maquette"[5]. Or, malgré cette critique élogieuse, ces livres n'ont pas été retenus. En effet, trois autres titres existent dans le fonds. Présentés sur une table, lors de leur intégration à celui-ci, ils n'ont pas attiré les lecteurs, sinon les adultes fréquentant la bibliothèque des jeunes. De même, lorsque dans les revues professionnelles, est présentée une nouvelle collection accompagnée de ses premiers titres, et lorsque celle-ci et ceux-là ont reçu une bonne critique, Laurence Campos commande quelques titres en choisissant les livres qui abordent des thèmes rares, voire absents du fonds ou écrits par des auteurs qu'elle estime. C'est le cas, par exemple, chez Nathan pour les collections Première lune et Demi-lune, même si elle connaît et apprécie déjà Pleine lune[6]. Enfin, elle s'efforce d'augmenter le nombre d'exemplaires d'une collection

---

[3] - J. BLUME, A. BEGAG, R.DAHL, A. HOROWITZ, T. LENAIN, S. MORGENSTERN, M.A. MURAIL, Y. RIVAIS, SEMPE/GOSCINNY... pour les romans.
- C. DOLTO - TOLITCH, NADJA, C. PONTI, G. SOLOTAREFF... et les éditions Rouergue, pour les albums.

[4] Cest le cas de la collection Première découverte chez Gallimard qui, j'ai pu le constater, a beaucoup de succès.

[5] *La Revue des livres pour enfants*, Juin 1996, n° 170, p. 23.

[6] *Nous voulons lire* !,été 1996, n° 115, p. 35.

intégrée au fonds qui plaît aux enfants. C'est le cas de Première découverte chez Gallimard.

Les critiques des revues professionnelles faisant référence pour l'accroissement du fonds, que se passe-t-il quand leurs avis divergent sensiblement ? Ainsi, pour le roman *Pit-Bull contre Zoulous* (cf. Annexe 2 page 24) : Laurence Campos, en lisant *Lecture jeune*, avait décidé d'acheter ce livre pour le Palais Saint-Vaast et les trois annexes. Après confrontation avec la critique de *Nous voulons lire* !, elle va, dans un premier temps, commandé cet ouvrage uniquement pour celui-ci et seulement, dans un second temps, pour ces dernières, si elle estime que la critique négative est injustifiée.

Enfin, il y a toute une série d'ouvrages intégrés au fonds du Palais Saint-Vaast, qui, à première vue, rencontreront difficilement un public, au sein de la bibliothèque et dans les librairies. Cependant, ils sont incontournables, ce sont des "livres qu'une bibliothèque comme le Palais Saint-Vaast se doit d'acquérir" selon Madame Canesson. Il doit, en vertu de sa vocation à l'encyclopédisme, avoir trace, dans son fonds, d'une telle production. Ce sont des livres tel *19 lettres illustrés* (cf. Annexe 2 page 25). De même, pour des collections qui attirent peu parents et enfants, mais jugées par les professionnels (bibliothécaires et critiques) originaux, novateurs, de grande qualité. On peut citer, à titre d'exemple, les livres de la collection Le sourire qui mord chez Gallimard, qui appartiennent à la catégorie des "livres qui dérangent", dans ce cas précis, les parents. De même pour les collections de l'école des loisirs (Médium, Neuf) qui représentent environ 23 % des livres du rayon "nouveautés".

Au terme de cette observation, je pense pouvoir affirmer que les revues professionnelles font autorité pour l'acquisition du fonds, avec une nuance pour les albums.

Les livres retenus sont ceux dont les critiques mettent en avant leur qualité esthétique et littéraire, leur lisibilité, leur contenu. Néanmoins, la bibliothécaire ne peut faire abstraction de ses goûts personnels. De fait, c'est ce qu'elle entend lorsqu'elle dit qu'il faut "commander uniquement ce qui semble intéressant pour le public et pour nous" (cf. Annexe 1, p. 23). Cela crée nécessairement un certain décalage puisqu'une seule personne évalue les goûts d'une entité multiple. Mais, peut-il en être autrement ? Ce problème est pris en considération puisqu'un comité de lecture est en train de se mettre en place. Celui-ci doit, selon Madame Canesson, se composer de lecteurs réguliers et donc pas forcément de "gros" lecteurs.

Je pense que la politique d'acquisition répond en partie à la demande des enfants, notamment dans le choix des collections. En fait, c'est l'ensemble des acteurs, bibliothécaires, lecteurs et parents, qui y participent directement ou indirectement. Ces derniers, parce qu'ils ont un rôle de prescripteurs, surtout auprès des jeunes enfants, et qu'ils sont attachés à la valeur éducative du livre.

Enfin, j'ai remarqué qu'il était fait abstraction non pas du public, car ce sont des livres de qualité, mais de ses goûts. Ce pour répondre à la vocation d'encyclopédisme d'une bibliothèque centrale comme le Palais Saint-Vaast, par

opposition aux annexes. Le choix de livres est donc plus grand au Palais Saint-Vaast, en nombre (chose logique puisque le public y est sensiblement plus important), mais aussi dans sa diversité.

4 - La place de "la nouveauté" :

En section jeunesse, il y a une mise en valeur de "la nouveauté". Les ouvrages récemment intégrés au fonds sont présentés sur des tables (albums, romans, documentaires). Par ailleurs, il existe un rayon "nouveautés" qui rassemble exclusivement des romans (auxquels ne sont pas inclus les romans pour les lecteurs débutants), avec une classification par collection.

Selon Laurence Campos, responsable de la section jeunesse, l'enfant est peu sensible au fait qu'un livre ait été acheté depuis peu de temps. En revanche, elle répond à des demandes de parents qui ne recherchent pas un titre récemment publié, mais des livres qui viennent d'être achetés, sans formuler de demande plus précise.

En section adulte, les nouveautés sont regroupées dans la "salle des actualités", espace nettement individualisé. Ainsi, l'ensemble du fonds romans et documentaires se trouve dans deux zones bien distinctes de la bibliothèque ; la classification étant la même. Quelques ouvrages sont sortis des rayons et présentés sur des tables.

Pourquoi promouvoir ainsi la nouveauté ? Je pense que cela répond à une demande du public adulte. En section jeunesse, est-ce simplement le reflet d'un goût d'adulte ? Cela n'est pas à exclure, mais il y a aussi la volonté de faire découvrir des ouvrages nouveaux, aux deux sens du terme. Ainsi, cet été, une table rassemblait des albums des éditions Rouergue, Grandir, Nord-Sud, qui tranchent dans la production éditoriale actuelle. Il me semble que ces livres attiraient davantage les parents : ils les lisaient sur place à leurs enfants ou les choisissaient avec eux, voire leur imposaient. Toucher les enfants par le biais de leurs parents n'est pas, selon Laurence Campos, une démarche à exclure.

Le rayon "nouveautés" a sans doute un impact limité, dans la mesure où il n'est pas mis en valeur dans l'espace. Il se situe dans la partie de la bibliothèque dont l'aménagement ressemble à celui de la section adulte, renforçant l'impression d'un espace de transition entre celle-ci et l'autre partie de la bibliothèque des jeunes.

5 - "Les livres qui dérangent" :

Il en a été beaucoup question au cours de mes conversations avec l'ensemble des personnes travaillant en section jeunesse. Ce sont des livres qui dérangent enfants, parents, bibliothécaires.

Lorsque ce sont des ouvrages uniquement rejetés par les enfants, c'est en général en raison de leur présentation : illustration, couverture, mise en page. C'est le cas également des livres utilisant la photographie, notamment le noir et blanc. Ces livres ne posent pas problème aux bibliothécaires : ils sont maintenus dans le fonds avec la volonté de les valoriser.

Lorsque les livres dérangent parents et/ou bibliothécaires, c'est la plupart du temps, en raison du thème abordé. Mais, ceux-ci et ceux-là ont parfois des attitudes qui divergent. Lorsqu'ils abordent des sujets tabous et/ou graves, traités avec délicatesse et talent par les auteurs, ils sont, dans une certaine mesure, recherchés par les bibliothécaires, d'autant plus s'ils viennent combler un vide dans la production éditoriale. Néanmoins, elles s'interrogent sur un livre comme *L'enfant du crack*[7]. Il aborde un thème absent de la littérature pour les jeunes enfants et n'est pas jugé choquant dans la manière dont il le traite. Il a donc été intégré au fonds. Mais, quel public vise-t-il ? Répond-t-il réellement à une nécessité de prévention ? Un jeune enfant est-il en mesure de comprendre ? Patricia Grillon et Pascale Lammens, qui travaillent régulièrement en section jeunesse, "testent" ce genre d'ouvrages auprès de leurs enfants. Pascale Lammens a lu *L'enfant du crack* à son fils de cinq ans, qui a compris la symbolique de l'image (les personnages drogués sont dessinés avec la tête à l'envers). Il semble donc que ce livre soit adapté au public qu'il vise. Cependant, les albums abordant des sujets difficiles ne sont conseillés que lorsqu'il y a une demande d'un adulte, lorsqu'on sait qu'il y aura un intermédiaire entre le livre et l'enfant. Il arrive que des parents qui trouvent, par hasard, ces livres dans le fonds, soient choqués et en fassent part aux bibliothécaires. Ils sont surpris que de tels livres soient laissés à la portée de leurs enfants. Cependant, lorsque ceux-ci sont confrontés à des évènements difficiles, douloureux, voire graves, ils ont recours au livre. Les romans pour adolescents suscitent des réactions similaires de la part d'adultes. Ainsi, *Johnny et les morts* de Terry Pratchett[8], qui avait pourtant fait l'objet d'une demande précise.

Au cours d'une discussion avec Madame Canesson, il a été question des "livres qui dérangent" et plus particulièrement, d'*Avec tout ce qu'on a fait pour toi* de Marie Brantôme[9] , roman qui aborde le thème du suicide. Selon

---

[7] TAYLOR, Clark. *L'enfant du crack*. Ill de Jan THOMSON DICKS.Tournai : Casterman, 1996. (Les albums Duculot).

[8] PRATCHETT, Terry. *Johnny et les morts*. Nantes : Atalante, 1995.

[9] BRANTOME, Marie. *Avec tout ce qu'on a fait pour toi*. Paris : Seuil, 1995.

elle, ce sont souvent des livres forts. En cela, ils sont susceptibles de toucher les adolescents, de susciter ou de préserver le goût de la lecture. Mais, un livre abordant un sujet grave est acceptable dans la mesure où le contexte du récit est clairement établi et évite toute possibilité d'identification. Ce n'est pas le cas, selon elle, du roman de Marie Brantôme. De plus, elle pense que, dans ce cas précis, le lecteur ne peut croire à la fin heureuse alors que tout le récit est un cheminement vers la mort tragique de l'adolescente. Ce livre a été retiré des rayons de la section jeunesse et n'a pas été intégré au fonds adulte, dans la mesure où, dès quatorze ans, les adolescents y ont accès.

Selon Hélène Dhainaut, bibliothécaire en section jeunesse, ce n'est pas la gravité du sujet abordé qui est gênante, mais la manière dont il l'est. Claude Gutman, dans *Pistolet-souvenir*[10], réussit à parler de manière positive, avec un certain humour de l'enfance maltraitée. En revanche, elle a l'impression que des auteurs font preuve de sadisme vis-à-vis de leur personnage et donc, en quelque sorte, au-delà, du public visé.

Madame Canesson estime qu'un travail, au moins une réflexion théorique, s'impose. Il semble que cette préoccupation soit partagée par les professionnels. Ainsi, cette bibliothécaire qui écrit : "Le livre pour enfants est-il en train de devenir, pour certains auteurs, un moyen d'exprimer et d'exorciser des fantasmes divers, des angoisses profondes et adultes, des désarrois violents..."[11] .

Lorsqu'un livre suscite une polémique, Laurence Campos s'efforce de lire les critiques et articles s'y rapportant. De plus, avant une éventuelle acquisition, lorsqu'il s'agit d'un album, elle le lit chez le libraire où ces livres sont en général disponibles.

Il n'y a donc ni rejet systématique, ni recherche du livre scandaleux, ni en règle générale censure, mais des livres qui "dorment" dans les bacs et sur les rayons et qui embarrassent. D'où la volonté de faire quelque chose avec ceux-ci, éventuellement, sous forme d'une animation (cf. Annexe 1, p. 23).

Je pense que l'on peut assimiler les séries, tel le Club des Cinq, aux "livres qui dérangent". Celles-ci sont quasiment absentes du fonds jeunesse du Palais Saint-Vaast, comme des annexes. Néanmoins, leur impact auprès du jeune public est pris en compte, dans la mesure où une liste de titres a été élaborée pour pallier cette absence (cf. Annexe 3). Selon Madame Canesson, les séries peuvent permettre à un enfant de maîtriser la lecture. Or, la prescription, en bibliothèque, ne peut se limiter à cela. Le livre conseillé, directement ou indirectement (par sa présence dans le fonds), doit être porteur d'une "émotion culturelle". Il doit familiariser l'enfant avec un texte de qualité littéraire qui va former son esprit critique. Un enfant, qui lit ce genre d'ouvrages, acquiert un goût pour la littérature qui lui fait rejeter ce qui est médiocre.

---

[10] GUTMAN, Claude. *Pistolet-souvenir*. Ill. De PEF. Paris : Bordas, 1983. (Aux 4 coins du temps).

[11] *La revue des livres pour enfants*, juin 1996, n° 170, p. 99.

6 - Les relations de la section jeunesse avec l'extérieur :

a) **La place de l'école au sein de la bibliothèque** :

Les enfants fréquentant la bibliothèque étant scolarisés, l'école a forcément sa place au sein de celle-ci. On remarque la présence des scolaires à plusieurs niveaux.

Elle est tout d'abord marquée dans l'espace avec "la salle de travail" et le rayon parascolaire (cf. plan p.10). En outre, il ne peut être fait abstraction qu'un enfant est également un élève. De fait, lorsqu'il demande un conseil de lecture, c'est la classe au même titre que l'âge qui fait référence pour le choix des livres.

Durant l'année scolaire, on peut dire que l'école est, en quelque sorte, omniprésente au sein de la bibliothèque. L'essentiel des demandes des collégiens concerne le travail scolaire, si bien que la lecture-loisir est quelque peu négligée. Lorsqu'elles concernent des romans, il s'agit souvent de lectures imposées par les enseignants. Celles-ci n'étaient pas absentes en juillet-août : il arrivait que des demandes précises soient faites en relation avec des livres d'ouvrages à lire pour la rentrée. Cet été, Laurence Campos a tenu un cahier des demandes de lecteurs (cf. Annexe 4). Il s'agissait d'évaluer leurs besoins pendant une période où l'école était, par la force des choses, sensiblement moins présente ; la bibliothèque était donc essentiellement un espace de loisir et de culture personnelle.

Outre la prescription directe, une partie du travail des bibliothécaires se fait en relation avec la demande scolaire. C'est le cas de l'indexation, tâche à laquelle j'ai participé : il n'est pas gênant d'utiliser un vocabulaire technique (démographie et non population par exemple), dans la mesure où les enfants qui ont besoin de renseignements ont auparavant acquis celui-ci en classe. Quant à la politique d'acquisition, elle s'adapte à la demande liée au travail scolaire. Laurence Campos s'efforce de développer le fonds parascolaire (guides pratiques pour le collège, livres de révision, d'exercices, d'information sur les métiers...) et d'acheter des documentaires sur les thèmes très demandés par les élèves, par exemple, les livres sur la période médiévale (au programme des classes de cinquième). En effet, l'histoire et la géographie, mais aussi l'art, occupent une place prépondérante dans la recherche documentaire. Les bibliothécaires m'ont fait part d'une tendance des enseignants à demander des choses très précises, qui leur sont transmises par le biais des élèves, si bien que la bibliothèque des jeunes n'est pas toujours en mesure d'y répondre.

Outre les demandes des élèves, il y a aussi celles des enseignants, essentiellement ceux des classes du primaire. Ils peuvent bénéficier d'une carte de groupe : elle leur permet d'emprunter vingt livres pour une durée d'un mois. S'il est répondu favorablement à toutes les demandes, elle est proposée

uniquement aux enseignants qu'on estime motivés par un travail autour du livre. Les bibliothécaires sont à la disposition de ces derniers pour leur préparer des livres, en général autour d'un thème qu'ils ont choisi.

La présence de ce public (élèves et enseignants) s'est accentuée ces dernières années, jusqu'à devenir d'une certaine façon problématique. Elle pose aux bibliothécaires la question de la vocation du lieu et de la spécificité de leur profession. En effet, elles ont choisi un métier et reçu une formation où la lecture-loisir était prépondérante. Or, en période scolaire, elles font surtout un travail de documentaliste.

Pour autant, il n'est pas question d'aller à l'encontre de cette évolution, mais de s'y adapter pour ne pas la subir et affirmer la spécificité du lieu. A partir de 1993, une réflexion a été menée, qui concernait les bibliothécaires de la section jeunesse du Palais Saint-Vaast et ceux des annexes, qui a débouché sur la mise en place, l'année suivante, d'un nouveau programme d'animation.

b) **Les animations** :

Jusqu'en 1993, la bibliothèque accueillait les classes à la demande. Par conséquent, les accueils concernaient un petit groupe fermé d'enseignants et donc un nombre relativement restreint d'enfants.

Depuis 1994, il y a une prise de contact avec les établissements scolaires de la ville d'Arras et des animations sont proposées par les bibliothécaires. En 1994/95, elles concernaient l'ensemble des classes du primaire, dans le cadre d'une opération intitulée "Moi, je vais à la bibliothèque... et toi ?". Outre une présentation de la bibliothèque et des animations adaptées à chaque cours (C.P., C.E., C.M.), une sélection d'ouvrages (albums, romans, B.D.) avait été faite avec parallèlement la réalisation de livrets thématiques (peur, école, amitié, vacances, B.D., roman policier, aventure, animaux) avec résumés. Les ouvrages, présentés en rayon ou en bacs selon le format, étaient rassemblés dans un espace relativement à l'écart du reste du fonds (toujours en place cet été). Le classement adopté utilisait des pastilles de couleur différentes en fonction du public visé, qui correspondaient à celle des feuillets des livrets. Il se doublait d'une classification thématique pour le rayon romans. A la fin de la séance d'accueil, l'opération était présentée et chaque enfant choisissait une bibliographie en fonction de ses goûts et un passeport lui était remis qu'il échangerait contre des "surprises" s'il revenait à la bibliothèque.

Ainsi, cette animation permettait aux bibliothécaires de ne pas être passifs durant l'accueil des classes, donc de ne pas faire de la bibliothèque un lieu mis à la disposition de l'enseignant avec le risque qu'il soit associé, dans l'esprit de l'enfant, à l'école. La distribution du passeport répondait à la même

logique puisqu'elle débouchait éventuellement sur un accueil individuel de l'enfant.

En 1995, l'opération a été reconduite ainsi que l'accueil des classes de C.P. et de CM2. Pour ces dernières, une nouvelle animation a été mise en place : elle avait pour objet, en deux séances, de familiariser l'enfant à la recherche documentaire. Le but était de le rendre autonome lorsqu'il revenait individuellement chercher des informations, notamment en relation avec son travail scolaire. Pour les classes de C.E. et C.M.1, il n'y avait plus de prise de contact systématique.

L'animation, autour de la recherche documentaire, va être étendue aux classes de C.M.1 cette année. Elle est, je pense, l'illustration de la place qu'a prise l'école au sein de la bibliothèque.

La bibliothèque des jeunes du Palais Saint-Vaast n'est pas directement chargée des animations d'éveil au livre de la petite enfance. Une personne ne dépendant pas de la section jeunesse du Palais Saint-Vaast, Madame Froissart, en est chargée. Elle dispose d'un fonds propre dont elle assure la gestion. Elle se déplace dans les centres P.M.I. (Protection Maternelle Infantile) et dans les crèches. Les animations pour les enfants fréquentant celles-ci ne se déroulent donc pas au sein de la bibliothèque. En outre, cette personne propose deux jours par semaine (les mercredi et samedi) des lectures, dans le cadre de "l'heure du conte" ouvertes à tous. Elles ont lieu dans les annexes Hauts-Blancs-Monts et Verlaine.

La bibliothèque du Palais Saint-Vaast accueille les classes de maternelle à la demande, à condition que le groupe soit encadré par l'enseignant et des parents.

Cet été, elle accueillait les centres aérés de la ville à la demande. Une animation, en général, une lecture était proposée.

Il y a une volonté d'ouvrir la bibliothèque sur l'extérieur, de tisser des liens avec les autres entreprises culturelles de la ville (musée, théâtre...). Pour cela, une personne est chargée, depuis septembre, de l'animation culturelle et notamment des animations de la section adulte et de la section jeunesse.

La prescription est un phénomène multiple, qui comprend aménagement de l'espace, conseils de lecture, politique d'acquisition et animations. Elle est aussi un phénomène complexe : elle tient compte du public de la bibliothèque dans sa diversité (enfants, élèves, enseignants, parents). De plus, elle est spécifique au lieu dans lequel elle s'intègre. Dans ce cas précis, le Palais Saint-Vaast est une bibliothèque centrale d'une ville relativement importante.

CONCLUSION

Les deux mois de stage m'ont permis d'avoir une nouvelle approche d'une bibliothèque, d'aller au-delà du simple statut d'usager et ainsi intégrer travail et observation du lieu, pour étudier la prescription en section jeunesse. Néanmoins, mon regard restait quelque peu extérieur, dans la mesure où ma présence y était temporaire.

Mon stage s'est déroulé en période estivale, au Palais Saint-Vaast, entité principale d'une bibliothèque municipale, située dans une ville de 39.000 habitants. Autant de traits qui font la spécificité de l'analyse.

ANNEXE 1 :

SELECTION DES DOCUMENTS EN VUE D'UNE COMMANDE
Travail effectué à partir de revues professionnelles

CRITERES DE SELECTION DE LAURENCE CAMPOS

1 - Pages "Nouveautés" :

A-t-on déjà cet ouvrage dans le fonds ?

Si non,

Cet ouvrage a-t-il sa place dans le fonds de la bibliothèque ?

Suivant plusieurs critères :
. Le sujet est-il susceptible de plaire aux enfants ?
. N'est-il pas déjà sur-représenté dans le fonds ?

Si oui,

Apporte-t-il quelque chose de plus que les autres ?

. Le titre est-il alléchant ?
. Le sujet est-il nouveau ou traité d'une toute autre manière ?

A-t-on déjà d'autres ouvrages de cet auteur ou de cet illustrateur ?

Avons-nous affaire à une nouvelle collection ?

Si non,

Cette collection marche-t-elle bien auprès du public jeune ?

L'analyse qui est faite du livre est-elle claire ?

. Apporte-t-elle des informations ?
. Est-elle mitigée ?

Mettre l'accent sur les petites maisons d'édition (ex. : Rovergue).

Repérer les ouvrages qui seraient susceptibles de déranger : parents, enfants, bibliothécaires (avec à l'esprit une éventuelle animation future sur ce thème).

Faire attention aux romans pour adolescents (car la section jeunesse s'arrête à 14 ans - fin 4ème).

2 - Pages "Prix littéraires " :

S'attarder aussi sur la première page "Prix littéraires" pour les titres qui ont été primés (et que nous ne posséderions pas).

COMMANDER UNIQUEMENT CE QUI SEMBLE DE BONNE QUALITE, INTERESSANT POUR LE PUBLIC ET POUR NOUS (même si cela ne représente que quelques titres. Ne pas commander à tout prix).

ANNEXE 2 :

Pit-Bull contre Zoulous

Vous avez aimé *Voir la mer*, le premier titre de la collection "La bande à moi" ? Vous allez adorer *Bit-Bull contre les Zoulous*. La bande à moi, ce sont les gentils bien sûr. Ils ont de gros problèmes avec les "Zoulous". Eux, ce sont les méchants évidemment. Pour rivaliser en méchanceté face à ces horribles zoulous, la bande va s'équiper d'une arme dotée de beaucoup de dents : un pit-bull... Rassurez-vous, nul éloge de cette race de chien à la réputation malsaine de "tueur". D'ailleurs, à la fin de l'histoire, la "bande", à qui l'on a donné un chiot pit-bull, en fait un gentil toutou qui finira même par porter un joli petit noeud rose... Les chiens seraient-ils ce que leurs maîtres en font ? Un album à l'humour décapant, caustique même, qui n'est pas sans rappeler celui de *Charlie-Hebdo*. Aucune redondance entre le texte et les illustrations qui sont tous deux partie prenante dans la réussite de cet ouvrage. **Jusqu'à 13 ans.** *(Margot Thiam)*

Lecture jeune, juillet 1996, n° 79, p. 2.

PIT-BULL CONTRE ZOULOUS
Thierry Dedieu ; ill. Vuillemin
Le Seuil ; La bande à moi, 1996
???
Le degré zéro de l'écriture, puisqu'il s'agit de rendre par écrit des conversations de rue de la «bande à moi». Ce non-style est mis au service d'une histoire «gentillette» d'oreille arrachée par un pit-bull, le tout agrémenté d'illustrations «crados». Si l'on me dit qu'il faut accepter ce «détour» pour amener des non-lecteurs à la lecture, pourquoi pas ? E. B.

Nous voulons lire ! été 1996, n° 115, p. 52.

ANNEXE 2 :

MADAME DE SÉVIGNÉ
illustrations de 19 artistes de l'art postal

19 LETTRES ILLUSTRÉES

MANGO ALBUM DADA
Il suffit de passer le pont

Des artistes contemporains répondent aux lettres de la marquise sous le triple partenariat des éditions Mango et Dada et du musée de la Poste.
La conception graphique et la maquette de Christèle Ferté donnent à cette confrontation les espaces, les couleurs, la dynamique, le brio qui nous font placer cet ouvrage dans les "beaux livres". C'est dire que; si le public des jeunes lecteurs y trouvera plaisir, ce sont les adultes qui en apprécieront les grandes qualités.
Nous avons remarqué, parmi ces réponses virtuelles, parmi ces enveloppes-réponses illustrées avec talent, humour et vivacité d'esprit, les contributions de E. Cabanne, de Marc Pessin, de Michèle Gignoux, de Laszlo, toutes datées et postées en janvier et février 1996.
L'ensemble est remarquable, il se présente en 46 pages au format 26 x 29 cm sous forte couverture cartonnée, au prix plus que raisonnable de 89 francs. Un cadeau à faire, à se faire, pour relire une écriture libre, spirituelle, et des témoignages plastiques originaux. JACQUES PELLISSARD

Griffon, juin-juillet 1996, n° 152, p. 17.

ANNEXE 3 :

AUTRES TITRES PROPOSES POUR

CEUX QUI AIMENT LE CLUB DES CINQ

Ingrédients : L'aventure, énigme, enfants débrouillards et autonomes

LES SERIES :

Les Arpents (Alan Wildsmith) :
Un été aux arpents.
Un hiver aux arpents.
Les arpents sur le sentier de la guerre.

Les Pastagums (Alain Serres) :
Premier film.
Ecole de Nuit.
Tempête sur la piscine.
Correspondants surprises.

Indiana Jones Junior
(William Mc Cay) :
Indiana Jones Junior et le tombeau du pharaon.
Indiana Jones Junior et le trésor de la plantation.

Bennett
(Anthony Buckendge) :
Bennett et sa cabane.
Bennett et Mortimer.
Bennett et la roue folle.
Bennett et le général.
Bennett se met en boule.

Le petit Nicolas
(Sempé/Goscinny) :

Les vacances du petit Nicolas.
Les récrés du petit Nicolas.
Le petit Nicolas et ses copains.

ANNEXE 4 :

LES DEMANDES DES LECTEURS

du 13.07.96 au 31.08.96

DATE	SUJET DEMANDE	OBSERVATIONS
13.07.96	- L'informatique : initiation. - Bayard édition / série Chair de poule.	
16.07.96	- idem. - Les phares, les marins, pour faire une peinture à l'huile (demande d'un élève de 3ème). - Thème de la mort pour des enfants de 4 à 15 ans (demande d'un Pasteur).	- Orienté vers la section adulte. - Utilisation du travail de Martine (Exposé présenté dans le cadre du cours sur la littérature de jeunesse/maîtrise S.I.D. - Lille III).
17.07.96	- *La sorcière de la rue Moufetard.* Recueil de contes de P. Gripari. - Guide touristique sur la Crète (demande d'une personne âgée de 20 ans). - "Les clés de l'actualité junior". - Ouvrages bilingues : français/russe.	- Livres sortis. - Orientée vers la section adulte. - La bibliothèque n'est pas abonnée à ce périodique. - Aucun dans le fonds.

DATE	SUJET DEMANDE	OBSERVATIONS
17.07.96	- Documentaires sur les dauphins. - Guide touristique sur la Côte-d'Azur. - Livre de contes pour une enfant de 6 ans, pour une lecture personnelle.	- Aucun disponible. Recours à la revue T.D.C. - Aucun disponible. Personne orientée vers la section adulte. - *Contes d'Alsace*, édition Milan, conseillé.
18.07.96	- Bayard édition / série Chair de poule. - Les araignées.	- Réservations faites. - 4 ou 5 documentaires disponibles.
19.07.96	- Des romans où le thème de la gymnastique est présent. - Les règles des jeux : marelle, colin maillard... - *Le mystère de la chambre jaune.* - Perles de rocaille (demande d'une animatrice). - Albums de la série Elmer.	- *La fille du cirque* conseillé. - Non trouvés. - Réservation faite. - 2 disponibles,non trouvés
20.07.96	- Les gnomes (demande d'une personne qui veut créer un conte). - Guide touristique sur la Grèce. - Conseils de lecture pour une lectrice âgée de 13 ans (thèmes : horreur, humour).	- 2 contes de Grimm conseillés. - 2 documents disponibles dans le fonds. - Horreur : *Souvenez-vous de moi ; Minuit l'heure de l'horreur.* Humour : *L'année Rasebitume.*

DATE	SUJET DEMANDE	OBSERVATIONS
20.07.96	- Un nouvel inscrit, âgé de 13 ans, souhaitait des conseils de lecture.	- . *Mon prof s'allume dans le noir* (humour/surnaturel). . *Le pantin maléfique* (humour/horreur). . *Coup de foudre* (amitié).
24.07.96	- Livre pour apprendre à dessiner les chats. - Conseils de lecture pour une lectrice en classe de 5ème (thème : amitié). - Une orthophoniste voulait savoir si elle pouvait emprunter des livres jeunes pour les utiliser avec des enfants, dans le cadre de son travail.	- Un livre en rayon. - . *Une vague d'amour sur un lac d'amitié .;* . *Nuisance publik ;* . *La marque rouge.* - Possibilité d'emprunter des livres de la section jeunesse sur sa carte adulte. Réfléchir à l'octroi d'une carte de groupe, si ses besoins sont plus importants.
25.07.96	- Gallimard / Folio junior ; un livre dont vous êtes le héros (demande d'un adolescent). - Conseils de lecture pour un garçon de 8 ans (demande d'une mère de famille).	- . Livrets de l'opération "Moi je vais à la bibliothèque... et toi ?" remis. L'idée de proposer une sélection de livres par âge, jugée très intéressante par cette personne . *M. Sachs . *Le livre de dorrie*. Flammarion/ Castor poche. . *A. de Saint-Exupéry . *Le petit prince.* Gallimard/Folio junior. . *F. Charles . *L'assassin est un fantôme.* Rageot/ Cascade policier.

DATE	SUJET DEMANDE	OBSERVATIONS
26.07.96	- . J. Verne. *Deux ans de vacances.* . Barjavel. *La nuit des temps.* (Ouvrages appartenant à une liste proposée par un professeur de français pour la classe de 3ème).	- . Emprunté. . Un exemplaire disponible.
27.07.96	- Lectrice, qui aime les romans d'Helgeron, souhaitait des livres dans le même style.	- . *La maison des quatre vents ;* . *Kamo et moi ;* . *Les quatre filles du Docteur March.*
30.07.96	- Livres de la série "Alice". - Un documentaire sur Boulogne-sur-Mer. - La fête foraine. - *La guerre des boutons.* - Des romans de Daniel Pennac.	- Trois titres disponibles à l'annexe Hauts-Blancs-Monts. - Deux documentaires sur le Pas-de-Calais disponibles avec une double-page sur la ville. - Un dossier Okapi sur ce thème et un documentaire dans le fonds. - Livre disponible au Palais Saint-Vaast. - Trois titres disponibles : deux titres de la série des Kamo et *L'oeil du loup.*
31.07.96	- Livres sur le football (demande d'un nouvel inscrit, âgé de 8 ans). - Le livre *Mille ans de contes (mythologie).* - Livres sur les animaux. - Livres sur les poissons.	- Il a emprunté quatre livres sur ce thème. - En rayon.

DATE	SUJET DEMANDE	OBSERVATIONS
31.07.96	- Un livre sur le rotin (demande d'un adulte). - Livres de la série Chair de poule/édition Bayard.	- Un livre en rayon, qui ne correspondait pas au titre recherché. - Livres sortis et/ou réservés. Réservation d'un titre.
01.08.96	- . Recherche d'un conte de Maupassant, "les champs" (après la lecture d'un extrait dans "je bouquine"). . Jules Verne. *Vingt mille lieues sous les mers.* . Romans ayant pour thème les chevaliers de la table ronde. (demandes d'un enfant âgé de 10 ans). - Consultation du n° 523 des dossiers d'Okapi (demande d'un adulte, qui cherchait des renseignements pour participer à un concours-jeu). - Recherche de renseignements portant sur le thème des chevaux pour participer à un concours-jeu (demande d'une enfant).	- . Non trouvé dans les recueils disponibles. . En rayon. . Plusieurs titres disponibles. - Livres conseillés : *Quid,* documentaires.
02.08.96	- *Les trois mousquetaires* Ecole des loisirs (classiques abrégés).	- Livre dont la lecture est conseillée par un professeur de français, pour la rentrée.

DATE	SUJET DEMANDE	OBSERVATIONS
03.08.96	- . A. Horowitz. *L'Ile du crâne* (demande de deux enfants -10 et 11 ans- qui avaient assisté à l'animation autour de ce livre, dans le cadre de l'accueil des centres aérés)	- . Livres sortis au Palais Saint-Vaast. Recours au prêt interbibliothèques.
	. Un roman d'aventure.	. F. Bon. *Les derniers géants.*
	. Un roman du style de *l'Ile du crâne.*	. A. Horowitz. *La nuit du scorpion.*
	- P. Crépon. *L'aventure du téléphone.*	- En rayon.
	- J.M.G. Le Clézio. *Celui qui n'avait jamais vu la mer* (demande d'une enfant âgée de 10 ans).	- Elle ne connaissait pas l'auteur. Elle avait fait une recherche "titre" sur le Minitel. Livre difficile pour son âge, mais elle souhaitait l'emprunter.
	- Un roman policier (demande d'une enfant âgée de 11 ans).	- M. Ferdjouk. *L'assassin de papa.*
	- Documents sur les sous-marins (demande d'un adulte).	- . un documentaire en rayon ; . un dossier d'Okapi sur ce thème. (ne convenaient pas)
06.08.96	- M. Alcott. *Le docteur March marie ses filles.*	- . Livre qui n'est pas dans le fonds du Palais Saint-Vaast. . Disponible à Ronville (recours au prêt interbibliothèques).
	- C. Signol. *Les caillous bleus ; les menthes sauvages* (demande d'une mère de famille pour sa fille de 12 ans ; elle avait lu ces livres à son âge).	- Tous les livres de C. Signol sont en section adulte.

DATE	SUJET DEMANDE	OBSERVATIONS
07.08.96	- Albums sur les oiseaux et/ou les écureuils (demande d'une fille de 8 ans).	- Plusieurs albums sur les oiseaux ; un disponible sur les écureuils, non trouvé.
	- Livre en 3 dimensions (documentaire scientifique)	- J. Young. *Fou de sciences, en trois dimensions.* Sorti jusqu'au 27.08.
	- Références d'un livre pour l'offrir en cadeau. (demande d'une mère de famille, dont la fille de 8 ans avait beaucoup apprécié le livre).	- *La maison d'Annabelle.* Norman Messeng, Rouge & Or, 1988.
	- Ouvrages de travaux manuels sur les perles.	- Consultation sur place possible.
09.08.96	- Autres titres que la collection Chair de Poule	- 2 titres : *Minuit l'heure de l'horreur, Maudit Graal.*
	- Livres sur les jeux d'eau (demande d'un moniteur de centre-aéré).	- Deux livres dans le fonds.
10.08.96	- Documentaires sur les cabanes.	- 2 titres dans le fonds, non disponibles.
13.08.96	- Documentaires sur la pâte à sel.	
	- Documentaires sur les pigeons voyageurs. (Demande d'un garçon qui entre entre en 3ème).	- 3 documentaires en section adulte.
	- Série Cupidon (B.D. Junior).	- 7 titres dans le fonds.
	- Ouvrage sur les bracelets brésiliens	- 1 documentaire disponible.

DATE	SUJET DEMANDE	OBSERVATIONS
13.08.96	- Albums pour un enfant de 5 ans sur l'éloignement, l'inconnu, la coupure avec le milieu familial (demande d'un adulte).	- Délai pour mener la recherche proposée (jusqu'au 24.08.96). Celle-ci n'a pas abouti..
14.08.96	- Ouvrages sur les perles de rocaille. - Autres titres qu'*Une soirée en enfer.* - D'autres titres, du style Robinsonnade ou enfants se débrouillant seuls dans les bois. - Ouvrages sur la pâte à sel.	 - *L'école des sorciers. Le vrai prince Thibault.* - *Ronya, fille de brigands. Prisonniers des grands lacs.* - 2 ou 3 disponibles.
16.08.96	- La peinture au Moyen-Age (demande d'un enfant du CE2).	- *Bruegel,"Jeux d'enfants". Les frères Limbourg.* 1 documentaire d'histoire générale avec une double page sur l'art.
17.08.96	- Albums sur la rentrée des classes. - Autres albums de Geraghty Solo. (demande d'une mère de famille).	- *Thimotée va à l'école. Petit Ours Brun va à l'école.* - Réservation de "*Les Chasseurs*" du même auteur. Propositions : *Biboundé. Devines combien je t'aime Sur les genoux de maman.*
20.08.96	- *L'Instit.* - *Charlie et le grand ascenseur.* - *L'indien du placard.*	- Aucun exemplaire. - En réparation. - 2 exemplaires disponibles

DATE	SUJET DEMANDE	OBSERVATIONS
20.08.96	- *Oui-Oui.*	- 1 titre en nouveautés : *Oui-Oui et les bottes magiques.* Disponible.
	- Ouvrages sur les bracelets brésiliens.	- 2 exemplaires sortis ; 1 disponible (nouveauté).
21.08.96	- *Dilly le dinosaure*	- 3 exemplaires disponibles
	- Une histoire sur les phoques.	- Aucun album dans le fonds sur ce sujet (voir documentaires).
	- *Arc-en-ciel le plus beau poisson.* Marcus Pfister.	- Emprunté, mais proposition d'un album avec des hologrammes *Voyage vers la planète hantée.*
	- Documentaire sur les dinosaures (demande d' un enfant de 7/8 ans).	- Ouvrage pour dessiner les dinosaures (ce qu'il voulait) et un documentaire.
	- *Le grand livre de la sorcière en onze leçons.*	- disponible, mais introuvable.
	- Les fables de La Fontaine.	- plusieurs titres disponibles.
	- Le dernier tome de la série Chair de Poule.	- A acheter.
22.08.96	- Les contes des mille et une nuit. (Demande d'une fille de 8 ans, qui venait de regarder le film : *Les voyages de Simbad le marin*, d'après Les contes des mille et une nuits.	- Un livre datant de 1957, non trouvé ; *contes arabes*, conseillé ; *Les mille et une nuits*, réservé.
	- Demande du n° 502 de la revue T.D.C. sur le sujet.	
23.08.96	- Ouvrages sur les travaux manuels. (demande d'une enseignante).	

DATE	SUJET DEMANDE	OBSERVATIONS
23.08.96	- Livre de Susie Morgenstern.	- *Terminal, tout le monde descend.*
24.08.96	- Autres livres du style "*Je m'appelle Tigre*" de Franckana Glass.	- Conseils d'autres titres sur les thèmes de l'orphelin, l'exclusion, la différence : *L'île aux singes.* *Le Robinson du métro.* *Compte les étoiles.* *Prince.*
	- Histoires qui font peur.	- *Le pantin maléfique.* R.L. Stine (Chair de poule). *Mon prof s'allume dans le noir.* Bruce Colleville (pocket junior). *La sorcière est dans l'ascenceur.* (Rageot/ Cascade). *Satanée Grand-Mère.* A. Horowitz. Hachette (livre de poche).
27.08.96	- Documentaires sur des Explorateurs.	- Magellan ; Vasco de Gama.
	- Apprentissage de la lecture pour un enfant de 6 ans.	- Aucun livre dans le fonds.
	- Romans d'aventure pour un garçon de 4ème.	- *L'île au trésor.* 1 roman de Cynthia Toight. 1 roman de Garfield. 1 roman de Jack Holborn.
28.08.96	- *Le bras de la vengeance* de M. Honaker. (demande d'une mère de famille après lecture d'une critique dans une revue).	

DATE	SUJET DEMANDE	OBSERVATIONS
28.08.96	- *Johnny et les morts.* Terry Pratchett.	- Disponible.
	- *Le bel inconnu* : Contes du Moyen-Age. (Demande d'une étudiante en CAPES lettres modernes).	- Réservé.
	- Documentaires sur les orques.	- Documentaires sur les animaux marins ;. *Sauvez Willy.*
	- *Boule et Bill.*	
	- *A.B.C. contre Poirot.*	- Disponible.
30.08.96	- Un enseignant souhaitait 3 titres d'album déjà empruntés et utilisés dans sa classe l'an dernier.	
	- *Robinson Crusoé.* (Demande d'un collégien).	
31.08.96	- Un enseignant cherchait des animations ludiques à faire avec des enfants pour leur apprendre l'anglais (donne des cours à des élèves âgés de 8 et 9 ans dans une école pilote).	- Il a emprunté un imagier du père Castor.

- SOMMAIRE -

Introduction..... page 1

Première partie : Présentation de la bibliothèque centrale de la Ville d'Arras

1 - Situation et contexte..... page 2
2 - L'offre culturelle..... page 2
3 - L'espace intérieur..... page 3
4 - Configuration des lieux..... page 4
5 - Les conditions d'inscription et de prêt des documents page 6

Deuxième partie : La prescription en section jeunesse

1 - Prescription directe et prescription indirecte..... page 8
2 - Aménagement de l'espace et prescription..... page 9
. Plan de la bibliothèque des jeunes du Palais Saint-Vaast..... page 10
3 - La politique d'acquisition..... page 13
4 - La place de "la nouveauté"..... page 15
5 - "Les livres qui dérangent"..... page 16
6 - Les relations de la section jeunesse avec l'extérieur :
a) La place de l'école au sein de la bibliothèque..... page 18
b) les animations..... page 19

Conclusion..... page 21

ANNEXES :

- Annexe 1 : Sélection des documents en vue d'une commande - Critères de sélection..... page 22
- Annexe 2..... page 24
- Annexe 3 : Autres titres proposés pour ceux qui aiment le Club des Cinq..... page 26
- Annexe 4 : Les demandes des lecteurs du 13.07.96 au 31.08.96..... page 28